Jean-Luc MOUDENC - Candidat UMP (31)

3^{ème} circonscription



Fédération régionale des Associations de protection de la Nature et de l'environnement



Questionnaire à destination des candidats aux Elections Législatives de 2012, relatif à l'Appel des 3000 :

Nous vous sollicitons sur des problématiques environnementales en tant que candidat(e) aux élections législatives en Région Midi-Pyrénées. Nous vous invitons à développer votre réponse si vous le souhaitez.

1) En mars 2011, l'accident nucléaire de Fukushima a provoqué de nombreuses réactions et a remis en cause la fiabilité des installations nucléaires de notre pays (traitement des déchets, ancienneté des centrales françaises...). Quelle est votre **position sur le nucléaire civil** sachant qu'une centrale est située à Golfech, dans le département de Tarn et Garonne ?

La filière nucléaire constitue un des fleurons de l'industrie française. Elle permet à nos concitoyens de disposer de l'électricité à prix des plus faibles.

Il faut donc la conforter, la moderniser et la sécuriser grâce aux progrès technologiques. Il faut bien sûr demeurer intransigeant quant à la sécurité des installations et la transparence de la production. Pour l'avenir, je suis favorable à un mix énergétique associant énergies renouvelables et énergie nucléaire. C'est ce que la Majorité parlementaire sortante avait initié grâce à un objectif de progression de 33% de la part des énergies renouvelables comme suite aux décisions prises lors du Grenelle de l'Environnement.

2) Soutiendrez-vous par exemple, le **développement des énergies renouvelables** pour pouvoir diminuer la production d'électricité d'origine nucléaire et ainsi, **sortir du nucléaire entre 2030 et 2035** ?

OUI NON

Si oui, comment en tant que législateur ou dans votre circonscription ? Si non, pourquoi ?

OUL je suis favorable au développement des énergies renouvelables, ceci indépendamment de l'évolution de la production d'électricité d'origine nucléaire.

On ne décrète pas de baisser le nucléaire en 20 ans.

L'hypothèse d'une sortie du nucléaire ne peut s'envisager que lorsque sera en place un système énergétique alternatif de puissance équivalente et à coût égal ou moindre.

3) Dans la mesure où les ressources en énergies fossiles (gaz, pétrole...) diminuent considérablement et qu'au contraire, la demande des ménages et des industries explose, quel(s) dispositif(s) seriez-vous prêt(e) à mettre en place pour que votre circonscription s'engage dans une démarche de transition énergétique ?

La notion de transition énergétique signifie à mon sens développer les énergies renouvelables plutôt qu'une réduction de la production d'énergie nucléaire. Une telle réduction n'est possible que par substitution par les énergies alternatives.

Les dispositifs pour le développement des énergies renouvelables sont ceux déjà mis en place par l'État et les Collectivités qui visent à soutenir ces investissements.

4) Serez-vous prêt par exemple, à soutenir la **création d'un fond d'efficacité énergétique** pour financer la rénovation énergétique des bâtiments, indispensable étape pour l'indépendance énergétique de la France ? Des retombées très positives y compris en emplois concerneraient divers territoires de notre région.

OUI

NON

Si oui, pourquoi?

Dans les conditions de rigueur budgétaire actuelles, il apparaît difficilement envisageable de constituer un fonds alimenté par des crédits publics. Il n'y a pas d'obstacle à la création d'une structure d'accueil de fonds privés.

A noter qu'il existe déjà une structure de ce type, l'ADEME.

5) Etes-vous par exemple, favorable à la mise en place d'une **réforme fiscale** qui, en mettant en œuvre le **principe du « pollueur payeur »**, permettrait de dégager des fonds pour amorcer la transition écologique de l'économie sans pour autant solliciter le budget de l'Etat ?

OUI

NON

Si oui, comment l'imaginez-vous?

Des dispositifs de ce type existent déjà dans le domaine de l'eau (agence de l'eau) et pour les voitures (bonus malus énergétique). Ces dispositifs peuvent évoluer et s'adapter; mais il convient d'être prudent sur leur généralisation qui pénaliserait les entreprises, car ce sont elles qui, au bout du compte, en supportent toujours les charges. Sous cette réserve, on pourrait aller dans cette voic.

6) Face à la hausse des prix du carburant, aux impacts environnementaux et sanitaires des transports, le réel défi est de trouver des alternatives à l'utilisation des véhicules motorisés individuels utilisés en solo. De quelle façon inciterez-vous les citoyens de votre circonscription à utiliser des moyens de transport plus respectueux de l'environnement et plus économiques et plus largement, à faire évoluer leur mobilité ?

Dans la circonscription où je suis candidat, les infrastructures pour les transports en commun doivent être développées davantage. A noter que les transports relèvent des politiques locales (Région, Département e Intercommunalités), l'Etat incitant les Collectivités par des subventions aux investissements. Dans ce domaine, le législateur ne peut que souhaiter leur développement et encourager toutes les initiatives permettant de faciliter les déplacements moins polluants et moins onéreux, comme le covoiturage, l'auto partage, la voiture hybride ou électrique...

7) Les avis divergent concernant une éventuelle **exploitation des gaz et huiles de schiste**. Certains y voient un marché potentiel (exportations, création d'emplois...) tandis que d'autres dénoncent les effets néfastes d'une telle exploitation sur l'environnement (facture hydraulique, pollution des nappes phréatiques...). Certaines zones de Midi-Pyrénées sont directement concernées. En tant que candidat(e) aux législatives, êtes-vous favorable à l'exploitation du gaz de schiste ?

OUI NON

Si vous êtes favorable, pourquoi?

Si vous n'êtes pas favorable, que ferez-vous en tant que législateur si vous êtes élu(e)?

Cette exploitation ne peut s'envisager dans n'importe quelles conditions, notamment sous réserve du respect de l'environnement et des règles de sécurité.

Un moratoire a été mis en place. Il faut approfondir cette question en s'appuyant sur des études scientifiques objectives et en débattre de façon dépassionnée. J'aurai alors les éléments pour me prononcer clairement.

8) Encouragerez-vous les agriculteurs à se diriger vers une agriculture de qualité, en aidant à convertir 20% de la surface agricole en bio d'ici 2020 et en réduisant d'environ 50% l'usage des pesticides d'ici 2018 ?

OUI NON

Si oui, quelles mesures concrètes seriez-vous prêt(e) à soutenir dans votre circonscription ? Si non, pourquoi ?

Sous la mandature sortante, ces objectifs étaient déjà affichés (plan Bio National et programme ECOPHYTO). Je souhaite bien sûr que ces programmes soient maintenus. Ces programmes ne peuvent néanmoins être mis en œuvre que dans des conditions économiques viables pour les agriculteurs.

9) Soutiendrez-vous **l'objectif de zéro artificialisation nette du territoire en 2025**, pour enrayer la perte de la biodiversité et le gaspillage des espaces naturels, agricoles et forestiers ? En Midi-Pyrénées, cela concerne principalement l'aire urbaine toulousaine mais certains projets d'infrastructure linéaire, notamment s'ils se concrétisent, participeront eux aussi à l'augmentation de l'artificialisation.

OUI NON

Si oui, comment?

Si non, pourquoi?

Je suis favorable à une gestion rigoureuse de l'espace et à une réduction de la consommation abusive des territoires agricoles et naturels.

L'étalement urbain doit être stoppé.

Toutefois Le Zéro artificialisation m'apparait utopique, car il n'est pas possible de figer à tout jamais un territoire, surtout dans le contexte de l'agglomération toulousaine qui bénéfice d'une très forte attractivité.

10) La **Trame Verte et Bleue** est une mesure issue du Grenelle de l'Environnement qui vise à **aménager le territoire de façon cohérente avec l'écosystème** présent (espèces animales et végétales). Soutiendrez-vous **la mise en œuvre réelle de cette Trame** dans le pays et en particulier dans votre circonscription ?

OUI

NON

Si oui, quelle action vous parait prioritaire pour la mise en œuvre ?

Si non, pourquoi?

Oui, tout à fait d'accord. A noter que dans la circonscription dans laquelle je suis candidat, il y a un projet qui s'intègre dans cette trame verte et bleue. Le législateur pourra renforcer la réglementation permettant de protéger de telles zones.

11) Soutiendrez-vous une réforme de la fiscalité pour encourager le développement de l'économie de proximité et des circuits courts (industrie, agriculture...) ? Globalement, Midi-Pyrénées a un conséquent déficit entre les flux de marchandises entrant et sortant de la région, elle est très fortement « importatrice », ce qui nuit à l'économie régionale et renchérit le coût du transport du fret diminuant la compétitivité de ses acteurs économiques.

OUI

NON

Si oui, en quoi cela vous semble important?

Si non, pourquoi?

Je suis favorable au développement de l'économie de proximité et des circuits courts (AMAP). Ils peuvent être développés en favorisant l'organisation des filières (investissements...).

Il faut rappeler que nous sommes dans une économie de marché et que toute disposition fiscale qui avantagerait certains types de commercialisation serait de la distorsion de concurrence.

12) Etes-vous favorable au développement d'un programme d'éducation populaire à la consommation responsable et à la préservation de la nature et de l'environnement afin notamment d'offrir des débouchés à ces entreprises de proximité et pour que le plus grand nombre de citoyens deviennent des «consom'acteurs» ?

OUI NON

Si oui, quelles mesures vous paraissent prioritaires?

Si non, pourquoi?

Oui, cela doit faire partie de l'éducation en général y compris de l'enseignement scolaire de base. Il convient d'aménager les programmes scolaires pour y intégrer ces thématiques.

13) Le partage de l'eau est l'un des enjeux majeurs du XXIème siècle et la région Midi-Pyrénées connaît d'importants déficits en eau en raison des faibles précipitations de cet hiver. Quelle(s) mesure(s) prendrez-vous pour répondre aux besoins en eau des professionnels et des particuliers en perturbant le moins possible le rythme de régénération des nappes phréatiques?

Au cours de l'hiver, il y a eu des déficits pluviométriques ; la seule solution est de rationner la consommation, en faisant appel au civisme des gens et, éventuellement, avoir recours à la réglementation.

Pour l'avenir, il faut aménager et mieux gérer les réserves en eau.

14) Soutiendrez-vous l'adoption d'une feuille de route « Océans » dans le cadre de Riot pour encadrer les activités humaines ayant des impacts sur la biodiversité notamment haute mer ? En effet, en l'état actuel du droit international, la grande majorité des formes la biodiversité planétaire ne relève d'aucun cadre de protection spécifique ; c'est donc enjeu qui nous concerne tous.	en de
OUI NON	
Oui, car c'est un enjeu important.	

15) Etes-vous favorable à la création d'un statut pour les bénévoles associatifs afin de permettre un dialogue environnemental réel et équitable ainsi qu'un réseau associatif riche

NON

OUI

et vivant, aux différentes échelles territoriales ?